



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

allergies

Question écrite n° 77697

Texte de la question

M. Jean-Christophe Fromantin attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les risques d'anaphylaxie dus aux allergies alimentaires en milieu scolaire et la nécessité de leur prévention efficace. Depuis plus de 10 ans, l'augmentation importante des phénomènes d'anaphylaxie « sérieuse » est observée dans toutes les statistiques, touchant aujourd'hui une population approximative de 9 millions d'enfants de 6 à 16 ans. Ces phénomènes peuvent entraîner une chute tensionnelle, un asthme aigu ou suraigu, un angio-oedème laryngé ou d'autres réactions particulièrement graves. Dans ce cadre, une série de mesures peuvent d'ores et déjà être proposées : mise en place d'une structure éducative dédiée à la sensibilisation et à la formation du personnel éducatif et infirmier de chaque établissement scolaire ; développement d'un plan d'action formalisé entre les différentes parties prenantes (direction de l'établissement, responsables de cantine, enseignants, allergologues, etc.) pour définir le protocole d'urgence à mettre en place en cas de crise allergique ; dotation de tous les établissements scolaires d'une ou plusieurs trousse d'urgence prête à l'emploi, comprenant notamment un stylo d'adrénaline auto-injectable. L'encadrement du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes est pourtant indispensable pour que le dispositif mis en place soit efficace. Il l'interroge donc sur les mesures de prévention qu'elle compte prendre pour traiter efficacement cette question.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Fromantin](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77697

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2015](#), page 2593

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)